



CHALLENGE DÉPARTEMENTALE U13F FOOT À 5

Préambule : la LFHF organise un challenge Régional U13F à 5, destiné à valoriser et développer les clubs engagés dans cette pratique. Le District Escaut est tenu d'organiser, pour la saison 2025-2026, la phase départementale permettant la qualification de deux de ses équipes pour la phase régionale.

Article 1 : ORGANISATION ET PRATIQUE

Le Challenge regroupe les équipes U13F composées de joueuses U12 (nées en 2014), U13 (nées en 2013) et 3 U11 (nées en 2015) maximum par équipe.

Article 2 : ENGAGEMENTS & MODES DE QUALIFICATION

Les inscriptions ont été enregistrées par le District Escaut via les engagements effectués par les clubs sur FAL.

8 équipes seront qualifiées pour la phase départementale qui se tiendra le 28 Mars régionale.

Les deux tours de qualifications pour cette finale auront lieu le 13 décembre et 24 Janvier prochain.

Article 3 : NOMBRE DE JOEUSES ET SURCLASSEMENTS

La rencontre se joue à 5 joueuses sur le terrain (dont une gardienne de but) + 3 remplaçantes maximum. En dessous de 4 joueuses, la rencontre ne pourra se dérouler.

Chaque joueuse doit participer à chaque rencontre.

Les changements se font à n'importe quel moment de la partie, lors d'un arrêt de jeu.

Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçantes et à ce titre revenir sur le terrain.

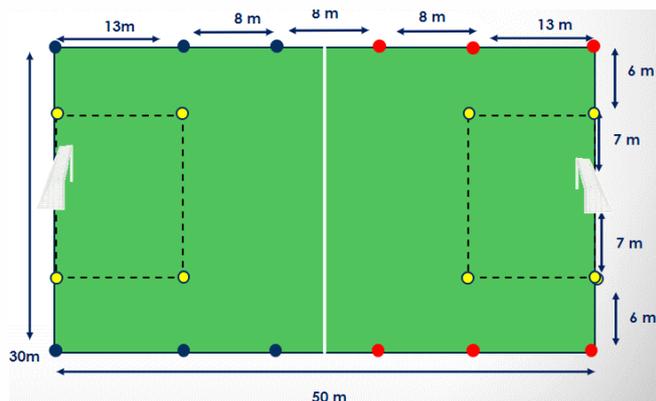
Toute participante doit être licenciée FFF, être inscrite sur la feuille de match et être en mesure de présenter sa licence le jour du plateau (via l'application Foot compagnon ou sur un listing avec photo de la joueuse, édité sur Footclubs).

Chaque équipe devra être encadrée par 1 éducateur(trice) et/ou un dirigeant(e) licencié(e).

Article 4 : DIMENSIONS DU TERRAIN

45-50m de longueur x 30m de largeur en U12-U13

Surface de réparation 20x13m



Point de pénalty à 9m.

Hors-jeu à la ligne médiane

Des mini-buts devront être mis en place pour la pratique du foot à 5

Tout matériel délimitant les buts doit être fixé au sol, ou lesté convenablement.

Article 5 : TAILLE DU BALLON

Ballon taille 4

Article 6 : EQUIPEMENTS DES JOEUSES

Identique à celui du Football à 8. Le port des protège-tibias reste obligatoire.

Article 7 : ARBITRAGE

L'arbitrage central sera effectué par un dirigeant du club au repos.

L'arbitrage à la touche sera assuré par une joueuse remplaçante de chaque équipe.

L'arbitrage doit être éducatif, les décisions peuvent être expliquées aux jeunes.

Article 8 : LOIS DU JEU

ENGAGEMENT

Interdiction de marquer directement sur l'engagement.

DEGAGEMENT DE LA GARDIENNE

Interdiction de dégager en volée ou demi-volée.

BALLON en JEU et HORS du JEU

Identique à celle du football à 11, sauf pour les touches qui se font au pied, adversaires à 4 m.
Pour qu'un but, consécutif à une rentrée de touche soit validé, le ballon doit être touché par une deuxième joueuse.

BUT MARQUE

Le but est marqué lorsque le ballon franchit entièrement la ligne de but.
Pour que le but soit validé sur une rentrée de touche, une deuxième joueuse doit avoir touché le ballon.

HORS JEU

En U12-U13 hors-jeu à la ligne médiane.

FAUTES ET COMPORTEMENTS ANTI SPORTIF (COUPS FRANCS)

Toutes les fautes seront sanctionnées par un coup franc direct, tiré à l'endroit où s'est produite la faute. Les joueuses adverses devront être à une distance minimale de 6 mètres.

COUP DE PIED DE REPARATION (PENALTY)

Toutes les fautes commises dans la surface donnent lieu à un coup de pied de réparation. Celui-ci se situe à 9 mètres du but.

Seul le tireur doit se trouver à l'intérieur de la surface de réparation.

COUP DE PIED DE BUT

Le coup de pied de but est situé dans la surface de réparation (zone protégée), aux 6 mètres.

COUP DE PIED DE COIN

Identique au football à 8. La distance à respecter par les adversaires au moment de la frappe est de 4 mètres.